

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT :
ESSONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VERT-LE-GRAND**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
19	19	19

DATE DE LA CONVOCATION

9 avril 2026

DATE D’AFFICHAGE

9 avril 2026

SEANCE DU 16 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 16 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry MARAIS, Maire,

Présents : M Thierry MARAIS, M Christophe RICHARD, Mme Cécile GROENINCK, M Emmanuel HUET, Mme Sandrine DERYCKE, M Thierry BOUGAULT, Maires adjoints, Mme Rosa FISCHER, M Bruno NICOLAS, Conseillers Municipaux Délégués, Mme Emilie PEROUX, M Claude RAULIN, Mme Stéphanie VIROLE, M Nicolas FLEURY, Mme Michèle MAUNY, M Tomàs ABRANTES, Mme Sarah STOEBNER, M Romuald AMIOT, M Olivier JOSSE, Mme Marie-Andrée LECHARTIER, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Cynthia VERGER NOGUEIRA (pouvoir à M NICOLAS, sauf pour le point n°18, pouvoir à Mme STOEBNER).

M Christophe RICHARD est désigné secrétaire de séance.

N°	2026/15	OBJET :
		Renouvellement des membres de la Commission Communales des Impôts Directs.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Impôt et notamment son article 1650,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-32,

VU les élections municipales du 15 mars 2026,

CONSIDÉRANT que la population de la Commune de Vert-le-Grand est supérieure à 2 000 habitants,

CONSIDÉRANT qu'il appartient au conseil municipal de dresser une liste de 32 noms,

CONSIDÉRANT que la DGFIP désignera parmi ces 32 personnes 8 titulaires et 8 suppléants pour constituer la Commission Communale des Impôts Directs (CCID),

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBÈRE,

ADOpte la liste suivante pour les propositions à soumettre au Directeur Régional des Finances Publiques,

1	-	AMIOT Romuald	17	-	LEMOULE Fabrice
2	-	BELLAIGUE DE BUGHAS Charles-Hubert	18	-	LUPTAK Miroslav
3	-	BOINAY Pierre	19	-	MAEDER Patrick
4	-	BOVIS Pascal	20	-	MARAIS François
5	-	CAUCHOIX Jean-Jacques	21	-	MARCILLE Pierre
6	-	DAGUIN Eric	22	-	MARTIN épouse BILLAUDEAU Carole
7	-	DELMOTTE Daniel	23	-	MAZODIER Denis
8	-	FERGANT Dominique	24	-	MORAND Jean-Michel

9	-	FINE épouse BRIDOUX Geneviève	25	-	PIGEON Marie-France
10	-	FOURMY épouse CADIX Simonne	26	-	PLAUD Jean-René
11	-	FRANTZEN épouse PEROUX Emilie	27	-	QUINTARD Jean-Claude
12	-	GAUTHIER José	28	-	SERGENT Pascal
13	-	GUERNEVE Henri	29	-	SOGERE Serge
14	-	GUERNEVE Nicole	30	-	TURC Bernard
15	-	JOSSE Olivier	31	-	VASSORT Michel
16	-	KERLOCH' Alain	32	-	VERGER épouse VERGER NOGUEIRA Cynthia

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute mesure relative à la mise en œuvre de la présente délibération.

Délibération adoptée par le Conseil Municipal à l'unanimité.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
 Transmise à la Préfecture d'EVRY
 Le 20/4/26
 Publiée ou notifiée le

 DOCUMENT CERTIFIE CONFORME PAR
 Le Maire

Fait et délibéré les jours, mois an susdits
 POUR EXTRAIT CONFORME
 Vert-le-Grand, le 16 avril 2026

Le Secrétaire de séance,



Christophe RICHARD

Le Maire



Thierry MARAIS